

L'honorable M. De Veber, du Comité permanent de la salubrité publique et de l'inspection des aliments, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 262.

LE MERCREDI, 7 février 1923.

Le Comité permanent de la salubrité publique et de l'inspection des aliments a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres. Le tout respectueusement soumis.

L. GEO. DE VEBER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. White (Inkerman), du Comité permanent des finances, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 262.

LE MERCREDI, 7 février 1923.

Le Comité permanent des finances a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres. Le tout respectueusement soumis.

SMEATON WHITE,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Watson, du Comité permanent des édifices et terrains publics, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 262.

LE MERCREDI, 7 février 1923.

Le Comité permanent des édifices et terrains publics a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres. Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.